

Les membres du collectifs RASED de l'Académie de Limoges



Madame la Rectrice
De l'Académie de Limoges

Objet : suites audience du collectif RASED

Madame la Rectrice,

Nous vous remercions de nous avoir reçus le mardi 9 avril afin de pouvoir évoquer avec vous la situation des élèves en difficulté et des personnels spécialisés des RASED qui œuvrent au quotidien pour permettre leur réussite scolaire.

Comme indiqué dans le cadre de nos échanges, l'activité des personnels des RASED s'inscrit bien au cœur de la priorité affichée par le Ministère dans le cadre de l'Ecole inclusive, incluant désormais les élèves en situation de handicap mais aujourd'hui plus largement l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers afin de rendre accessible à TOUTES et TOUS les apprentissages. C'est le cœur de la mission des personnels des RASED depuis leur création.

Malheureusement, comme nous l'avons regretté, le nombre des emplois dédiés en interne de l'Education Nationale est largement insuffisant au regard du nombre d'élèves et tous les supports RASED ne sont pas pourvus. Cette insuffisance s'accompagne d'un recentrage des services médico-sociaux sur le champ du handicap. Les personnels ne peuvent apporter leur aide ni leur expertise à l'ensemble des élèves et des personnels qui en ont besoin.

Cependant, nous avons entendu votre engagement à augmenter le nombre de départs en formation pour couvrir les postes et permettre à des personnels de s'investir dans ces missions. Nous accueillons favorablement cette déclaration d'intention.

Nous souhaitons cependant attirer votre attention sur :

- la nécessité d'engager très vite l'appel à candidatures afin que les collègues puissent se positionner sur les centres de formation,
- l'importance du lieu de formation qui est déterminant pour favoriser l'engagement des personnels dans un processus de formation conséquent. Il est indispensable qu'ils puissent se former au plus près de chez eux. Nous soulignons donc l'intérêt de voir ouvrir ces formations dans l'Académie de Limoges, en lien direct avec l'INSPE.
- la nécessité de prévoir des temps de formation continue spécifique pour les collègues en poste.

Nous continuons de penser qu'un signal favorable en direction des RASED –et donc des élèves en difficulté qui ne relèvent pas du champ du handicap- est un enjeu fort pour garantir la réussite de tous les élèves et permettra à n'en pas douter de susciter des vocations chez nos collègues pour les trois champs d'intervention du RASED : psychologue de l'Éducation Nationale, aide à dominante pédagogique, aide à dominante relationnelle.

Ce signal favorable en direction des RASED sera aussi un signal fort adressé en direction de toutes et tous le enseignant.e.s qui s'engagent sans compter pour la réussite et l'émancipation des élèves mais qui parfois, malgré leur investissement, se trouvent confronté.e.s à des difficultés auxquelles ils et elles ne peuvent apporter de réponses satisfaisantes sans l'aide des compétences apportées par le RASED.

Nous attendons donc beaucoup de la concrétisation de l'engagement que vous avez pris devant nous.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre profond attachement au Service Public et Laïque d'Éducation Nationale.